



Paris, le 6 octobre 2023

Communiqué de presse de la procureure de la République

Lors de l'audience d'assises portant notamment sur l'évasion de Rédoine FAID de la prison du Réau en 2018, le visage d'un accusé déposant de façon anonyme et bénéficiant d'une identité d'emprunt a été dévoilé.

Les faits s'étant déroulés dans l'enceinte de la cour d'appel de Paris, le parquet général a adressé ce vendredi 6 octobre un soit-transmis au parquet de Paris, comportant les premiers éléments de constatations.

La section en charge du droit de la presse et des libertés publiques du parquet de Paris a aussitôt ouvert une enquête, dont ont été co-saisies la Brigade de Répression de la Délinquance faite aux Personnes et la Brigade de Lutte contre la CyberCriminalité, portant sur les infractions de :

- révélation de l'identité d'emprunt ou d'élément permettant l'identification ou la localisation d'une personne bénéficiant d'exemption ou de réduction de peine encourue, faisant encourir les peines de 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende
- enregistrement sonore ou visuel sans autorisation au cours d'une audience juridictionnelle, faisant encourir les peines de 2 mois d'emprisonnement et 4500 euros.

Laure BECCUAU

Procureure de la République

Contact presse :

01 44 32 68 10

scom.parquet.tj-paris@justice.fr